

PLANNING PREVISIONNEL



S'installer
en agriculture

* Région *Etat *Obligatoire *Optionnel

POINT ACCUEIL INSTALLATION
OISE

Café de l'émergence

POINT ACCUEIL INSTALLATION

Émergence
Formations

Dépôt de l'AUTODIAGNOSTIC de compétences au PAI
(Minimum 15 jours avant le rendez-vous PPP)

RDV pour la construction du Plan de Professionalisation Personnalisé (PPP)

RÉALISATION DES PRÉCONISATIONS DU PPP

Stage 21h

Chiffrer et optimiser

+ stages et formations éventuels

Rendez-vous: Conseiller Technique, Conseiller Projet, Juriste,
Conseiller de Gestion

Visite auprès des propriétaires ● Signature promesse de bail
● Courrier pour autorisation d'exploiter

Projet de reprise, devis, rencontre avec la banque (cf liste)

Dépôt de la demande d'autorisation d'exploiter en DDT/M
(4 mois AVANT l'installation)

RDV conseiller projet pour dossier d'aides régionales

Passage en comité des aides agricoles du conseil régional Hauts de France
(1 par mois)

RDV Chambre d'agriculture pour élaboration du dossier
Etat/Europe (Plan d'entreprise)

Passage en comité régional de programmation Etat/Europe

Décision Préfectorale

I N S T A L L A T I O N

RDV Chambre d'Agriculture pour certificat de conformité et versement DJA
(Maxi 9 mois dès réception de l'arrêté préfectoral)